



LOTT

LIGUE OCCITANIE
TENNIS DE TABLE



Championnat d'Occitanie par
Equipes

Circulaires de la CSR

1ERE PHASE 2021/2022

Balma le 19 octobre 2021

Saison 2021 / 2022
CIRCULAIRE D'INFORMATIONS

Les calendriers du Championnat par équipes régional de la 1^{ère} phase sont disponibles sur le site de la Ligue (menu « Administratif » - « Documentation » - section sportive) ou en [cliquant sur ce lien direct](#).

Afin d'éviter des litiges au cours de la saison entre votre association et la Commission sportive régionale, voici quelques éléments complémentaires.

1) Gestion sous GIRPE

L'utilisation de GIRPE est doit être utilisée au niveau régional ([dernière version 7.4.2. pour SPIDv2 à installer](#)).

Le logiciel intègre un tutoriel d'utilisation (point d'interrogation en haut à gauche lorsqu'on a lancé l'exécutable).

2) Transmission des résultats

Les résultats doivent être communiqués **au plus tard le dimanche soir** par un responsable du club de l'équipe recevant.

Le club recevant doit saisir la feuille de rencontre via GIRPE avant le lundi 12h (accès club ou pass-équipe).

Le Pass-Equipe

A chaque équipe, il est automatiquement attribué un code alphanumérique de 10 caractères consultable dans le menu sportif de l'espace monclub.

Le responsable du club donne ce code à chaque responsable d'équipe qui lui permettra de se connecter avec un accès restreint à l'espace monclub pour remonter la feuille via GIRPE ou la saisir manuellement en cas de problème technique avec GIRPE ([voir ce tutoriel](#)).

La feuille de rencontre est établie en 3 exemplaires qui reçoivent les destinations suivantes :

- le feuillet jaune au juge-arbitre (si utilisation de GIRPE, la feuille peut être blanche) ;
- un feuillet à chacun des capitaines.

La feuille de rencontre doit être envoyée au secrétariat de la ligue :

- en cas d'absence d'une des deux équipes (exempt ou forfait) ;
- en cas de match nul ;
- en cas de présence d'un rapport du juge-arbitre.

Dans le cas où le juge-arbitre rédige un rapport, il doit l'envoyer à la Commission Sportive Régionale, par email au secrétariat de la ligue qui fera suivre.

Dans le cas d'un forfait, l'équipe qui aurait dû recevoir doit communiquer le forfait avant le dimanche soir à la Ligue.

3) Demande de modification des rencontres

Le club doit déposer une demande de modification de rencontre dans l'espace monclub au minimum 8 jours avant la date officielle pour les reports et au minimum 8 jours avant la date demandée pour les rencontres avancées.

Le club adverse devra donner une réponse sous 48 H dans l'espace monclub pour que la CSR puisse donner son avis et informer les clubs et le juge arbitre le cas échéant.

[Voir les pages 10 à 12 de ce tutoriel.](#)

4) Quelques rappels

- La Prénationale concerne toute l'Occitanie. Le juge arbitrage est neutre. Le classement minimum des joueurs est 11.
- En Régionale 1, le classement minimum des joueurs est 10.
- Si une équipe ne respecte pas les conditions du classement minimum des joueurs en PN et R1, la rencontre se dispute, les parties sont enregistrées et validées. Par contre, la rencontre est perdue 14-0 / 3-0.
- Obligation aux clubs évoluant en R1 de fournir un JA1 officiel non joueur pour les rencontres à domicile et pour les clubs évoluant de la R2 à la R4 de fournir un JA1 officiel joueur ou non pour les rencontres à domicile.
- Utilisation de balles en plastique obligatoire.

5) Règlements

Les [Règlements Sportifs Fédéraux 2021/2022](#) sont consultables sur le site de la FFTT (pages 33 à 66 pour le Championnat par équipes).

Le [règlement régional du Championnat par équipes](#) est consultable sur le site de la Ligue (pages 3 à 10 des Règlements Sportifs régionaux 2021/2022).

6) Montées/descentes

A partir de la 2^{ème} phase de cette saison, les zones OUEST et EST seront supprimées.

Le premier de chaque poule accèdera à l'échelon supérieur. Pour compléter les poules, la CSR fera monter le nombre nécessaire d'équipes secondes.

Les descentes de chaque division seront fonction des descentes de la division supérieure. Dans tous les cas, le 8^{ème} de chaque poule descendra dans la division inférieure.

En R4, il est prévu 16 montées : 1 montée par département et 1 montée supplémentaire pour les 3 départements ayant le plus d'équipes en championnat départemental lors de la phase 1 de cette saison. Les équipes concernées devront confirmer leur participation **au plus tard le 17 décembre.**

7) Vœux pour la 2^{ème} phase

Pour rappel, les vœux formulés par les clubs ne doivent concerner que :

- Le jour et l'horaire choisis parmi ceux proposés pour les équipes de Régionale 1 à 4, à savoir le samedi 15h30, 16h00, 16h30, 17h00, 17h30 ou le dimanche 14h30.
- Pour pallier les contraintes liées à la capacité d'accueil de la salle ou de sa disponibilité.

En aucun cas, la CSR n'accèdera à des demandes de « confort ».

Les clubs devront formuler leurs vœux **au plus tard le 17 décembre.**